

JACQUES IGALENS*Université Toulouse Capitole,
IAE Toulouse CRM/CNRS*

Impact de la recherche en gestion

Ce numéro spécial de la *Revue française de gestion* trouve son origine dans l'intérêt grandissant que portent depuis quelques années les milieux d'affaires aux applications de la recherche en sciences de gestion. En France, la croissance économique est devenue atone, la recherche en gestion ne peut l'ignorer et le citoyen qui finance une partie de cette recherche est en droit de se demander ce qu'elle a à dire sur le sujet ([Verstraete, 2007](#)). À l'heure où certains s'interrogent sur le financement de l'enseignement supérieur par les entreprises ([Chiappori, 2011](#)), où un organisme de labellisation des *Business Schools* fait de l'impact l'un des trois critères de certification ([AACSB, 2013](#)) il paraît légitime d'apporter une contribution à un débat qui traverse notre discipline depuis qu'elle est apparue.

Le thème de ce numéro spécial est celui des États généraux du Management que la Fnege a organisés à Toulouse les 26 et 27 mai 2016. À la suite de l'appel à communication, 44 soumissions ont été enregistrées et 7 d'entre elles ont été retenues après la procédure traditionnelle d'évaluation de la RFG. Que tous ceux et toutes celles qui ont participé à cette procédure acceptent l'expression de nos remerciements.

I – LA RECHERCHE EN GESTION

En toute rigueur, il serait nécessaire de commencer l'introduction de ce numéro en s'interrogeant sur chacun des termes qui en constitue l'intitulé avant de pouvoir présenter les principales problématiques qui rendent ce sujet actuel et important. Mais nous pensons que tout lecteur de la RFG sait déjà ce qu'est la recherche en gestion ou du moins qu'il en connaît, pour partie, les résultats en lisant, dans cette revue et dans d'autres revues scientifiques de gestion, les articles qui l'intéressent...

Pour partie mais pour partie seulement car la production de connaissances nouvelles en gestion ne se passe pas uniquement au sein du monde des chercheurs en gestion et ne donne pas forcément lieu à des articles dans des RICL (revues internationales à comité de lecture). En 1994, Michael Gibbons et ses collègues ont montré qu'il existe deux modes de production de la connaissance qu'ils qualifièrent de traditionnel pour le premier (M1K) et de nouveau pour le second (M2K). Pour eux, un glissement s'opère qui concerne non seulement le type de connaissances produit par la recherche (le « quoi ») mais aussi le processus de recherche (le « comment »). Leur réflexion prend en compte l'ensemble des connaissances créées, aussi bien dans les sciences dures que dans les sciences sociales. M1K correspond à ce qui demeure encore la fabrication « normale » du savoir, élaborée dans les universités ou dans les laboratoires scientifiques. Cette connaissance est le plus souvent disciplinaire, elle cherche essentiellement à faire avancer la théorie et elle obéit à des démarches traditionnelles, par exemple la démarche hypothético-déductive ou la réfutation poppérienne. M2K, le

nouveau mode de production scientifique, porte le plus souvent sur des sujets transdisciplinaires, il est orienté vers la pratique, effectue parfois des ruptures par rapport aux critères scientifiques traditionnels en ayant recours à des méthodes éclectiques. De façon générale, M2K est très sensible au contexte dans lequel il est pratiqué. Ce contexte est différent de celui des laboratoires car, dans le cas de la gestion, M2K écloit aussi bien dans les cabinets d'audit que chez les consultants et surtout dans les organisations elles-mêmes (notamment les entreprises). Certains, poussant jusqu'au bout la logique de M2K vont jusqu'à évoquer, à côté de la figure de l'enseignant-chercheur celle du « manager-chercheur » (Baulieu, 2015). Pour la gestion, l'impact de M2K est immédiat alors que celui de M1K nécessite souvent un travail de traduction ou d'interprétation dont les quelques pages consacrées aux « implications managériales de la recherche » à la fin de nombreuses thèses de doctorat et d'articles publiés, donnent le ton.

Après l'ouvrage séminal de Gibbons *et al.* (1994), d'autres auteurs firent, quelques années plus tard, le même constat, notamment John Ziman qui opposa *science académique et science post académique* (Ziman, 2000). La présentation de M1K et M2K a donné lieu à de nombreuses citations (12 537 selon Google Scholar) mais a été critiquée dans son application aux sciences de gestion par David et Hatchuel (2007) qui distinguent entre l'étape « découverte/invention » et l'étape « validation » dans le processus de recherche en gestion et qui considèrent que les deux régimes sont souvent mobilisés sur une même découverte mais pas lors de la même étape. L'un des intérêts de cette contribution consiste à

mieux comprendre toutes les implications de la notion d'impact.

II – LA NOTION D'IMPACT

Comment définir l'impact et, au-delà de la définition, quel est l'intérêt de la notion d'impact relativement à la recherche en gestion ? La définition qui vient spontanément à l'esprit du chercheur relève certainement de *l'impact de la recherche sur la recherche*, ce qu'on pourrait qualifier d'impact interne. Si on accepte l'idée que la connaissance est cumulative, avoir un impact c'est être repris par d'autres chercheurs qui, s'appuyant sur nos résultats, vont pouvoir repousser un peu plus les limites du savoir en gestion. La citation extraite d'une RICL devient alors l'indice le plus pertinent pour mesurer l'impact scientifique (Garfield, 1979). On sait combien cet aspect de l'impact est aujourd'hui instrumenté. Depuis plus de cinquante ans, le facteur d'impact (IF) de l'Institute of Scientific Information (aujourd'hui propriété de Reuters) est devenu l'indicateur dominant de la qualité d'une revue, malgré certaines faiblesses et critiques dont notamment, pour nous francophones, la surreprésentation des revues anglophones. Des indicateurs bibliométriques servent également à évaluer l'impact des chercheurs sur la recherche. Il peut s'agir d'indicateurs simples (nombre d'articles, de citations, etc.) ou d'indicateurs composites par exemple le h-index¹, le g-index, le e-index. Beaucoup de chercheurs en gestion visitent régulièrement le site de leur collègue de

Londres, Anne-Wil Harzing, utilisent les outils mis gracieusement à leur disposition (« publish or perish ») et voient grimper avec le temps (et avec plaisir) leur h-index. Il convient de préciser que si l'IF est calculé sur le « Web of Science » (WoS), donc sur une base gérée et contrôlée², les indices composites du site Harzing sont calculés à partir de « Google Scholar », donc à partir d'une base plus large et moins sûre. Les critiques et les risques de manipulation de ces approches bibliométriques sont d'ailleurs nombreux et ont fait l'objet d'une littérature importante, notamment Starbuck (2005) concernant l'usage de l'IF ou encore Franceschini et Maisano (2011) pour l'usage du H de Hirsch. Le fait, dans le WoS, de ne tenir compte que des articles peut également être une limite à l'appréciation de l'impact de la recherche et l'initiative du collège de labellisation des ouvrages de gestion (mis en place par la Fnege) répond bien à cette préoccupation. Il existe cependant moins de risques dans l'utilisation de la bibliométrie pour apprécier l'impact d'un laboratoire ou même d'un pays que lorsqu'on l'utilise pour évaluer individuellement les chercheurs (Gingras, 2014). Dans les sciences exactes, il est courant de se poser la question de l'impact de la France, du CNRS ou de tel laboratoire dans la production scientifique mondiale à partir d'indicateurs bibliométriques (Filliatreau *et al.*, 2009). Cela est moins courant en gestion. Selon la conclusion de Michel Berry (2009) il en va de la bibliométrie et des indices comme de nombreux instruments de gestion, leur « bon usage »

1. D'après Hirsch (2005) : « Un scientifique a un indice h si h de [ses] Np articles ont chacun au moins h citations, et les autres (Np - h) articles ont au plus h citations chacun. »

2. WoS comptabilise 8700 journaux (pour 80 % de sciences) pour 100 000 revues scientifiques répertoriées. 98,7 % des revues du WoS sont en langue anglaise.

nécessite de connaître leurs conditions de fabrication.

III – LE LECTORAT DES REVUES SCIENTIFIQUES

Un article scientifique de gestion a donc pour vocation première de faire progresser la connaissance par son incorporation au stock de connaissances déjà publiées et mises à disposition des autres chercheurs. Mais, en gestion, on peut légitimement attendre d'une contribution scientifique qu'elle ait également un « *impact* » sur la pratique, c'est-à-dire qu'elle soit incorporée au stock de connaissances des gestionnaires des organisations et qu'elle les aide à prendre de meilleures décisions. Encore faut-il bien décrire les mécanismes par lesquels un savoir scientifique s'incorpore aux pratiques de gestion. Dans ce numéro, Chantal Morley et Marie Bia Figueiredo décrivent précisément ces mécanismes dans le cas du domaine des systèmes d'information. Ils évoquent tour à tour l'enrichissement de la mémoire organisationnelle, la transformation des représentations, la coproduction de connaissance et l'incitation à la réflexivité des acteurs.

Chaque revue scientifique de gestion possède sa stratégie pour opérer cette transposition des résultats scientifiques au monde des praticiens. La première stratégie, la plus répandue, est celle du « double public » à la fois chercheurs et praticiens. La RFG, par exemple, relève de cette stratégie puisqu'« elle s'adresse aux enseignants et étudiants en sciences de gestion ainsi qu'à un large public de gestionnaires désireux de se tenir au courant de l'évolution des sciences, techniques et pratiques de gestion » (relevé sur

son site, <http://rfg.revuesonline.com/presentation/objectifs-et-domaines>). De façon encore plus explicite d'autres revues anglo-saxonnes déclarent vouloir établir des ponts entre recherche et pratique de gestion. Par exemple, la revue *Human Resource Management* porte en sous-titre *Bridging Research and Practice*.

La deuxième stratégie est celle de l'adaptation, c'est-à-dire la mise en forme des résultats de la recherche de façon à ce qu'ils deviennent « lisibles » par les praticiens. Les articles scientifiques des RICL sont presque toujours constitués de nombreuses références, de présentations des méthodes de recherche, de précautions tenant aux conditions de validité qui rendent la lecture peu agréable (et surtout peu compréhensible) pour un gestionnaire qui, au fond, ne s'intéresse qu'au résultat. La HBR fait partie de cette seconde catégorie, ce qui lui permet d'afficher une mission ambitieuse (« Our mission is to improve the practice of management in a changing world »). Dans la galaxie des publications de la plus importante des communautés académiques du champ du management (*Academy of Management*), la revue *Perspectives* se distingue par une troisième stratégie qui est également la moins répandue. Il s'agit de rendre accessibles les résultats de la recherche à des chercheurs qui n'appartiennent pas à la sous-discipline dont relève l'article. On est ici entre deux conceptions de l'impact de la recherche, l'impact interne, et l'impact externe. Transposer les acquis d'une discipline dans une autre a toujours été reconnu comme particulièrement utile et l'article du présent numéro écrit par Gaëlle Deharo et Sébastien Point en constitue une nouvelle preuve. Ces auteurs abordent l'influence de la recherche en gestion sur

la définition et la qualification du stress par le juge. Il s'agit d'une recherche qui non seulement éclaire sur l'existence d'une relation d'influence de la recherche en gestion vers le droit (alors que jusqu'ici on s'est plutôt intéressé à la relation inverse) mais qui, de plus, éclaire sur les déterminants de la responsabilité des managers en la matière.

IV – UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE : L'EXEMPLE DES BUSINESS SCHOOLS

L'impact de la recherche en gestion est souvent enfermé entre deux catégories ou deux qualificatifs. On oppose l'interne (la sous-discipline de gestion ou parfois les sciences de gestion) à l'externe (les pratiques de gestion) ou bien la rigueur de la méthode à la pertinence du sujet et des résultats ou encore la recherche fondamentale (parfois assimilée aux avancées théoriques) à la recherche appliquée. Toutes ces oppositions atteignent rapidement leurs limites lorsqu'on considère la notion d'impact dans toutes ces dimensions. L'histoire récente des *Business Schools* (BS) est, à cet égard, instructive. En 1959 les fondations Ford et Carnegie trouvèrent que les BS américaines étaient dans un état déplorable et donnèrent beaucoup d'argent à certaines universités pour qu'elles « traitent leur BS aussi bien que leur école de droit » (Bennis et O'Toole, 2005). L'absence ou la mauvaise qualité de la recherche étant l'un des points les plus critiqués, les BS américaines firent de gros efforts pour s'améliorer, notamment en mettant au premier plan la production scientifique pour recruter puis gérer la carrière de leurs enseignants. Une recherche a démontré que désormais la

rémunération des professeurs des BS était, aux États-Unis, directement proportionnelle aux publications dans les revues scientifiques (Gomez-Mejia et Balkin, 1992).

Les BS européennes et notamment françaises ont connu quelques décennies plus tard une trajectoire semblable, notamment sous la pression des accréditations internationales, elle-même imposée par la concurrence à laquelle elles se sont livrées (Blanchard, 2015). Mais, depuis quelques années cette orientation « scientifique » est critiquée. On connaît les critiques de Mintzberg qui portent sur l'enseignement des BS mais incluent également le choix et l'activité d'enseignants trop tournés vers la recherche académique (Mintzberg, 2004). Des numéros spéciaux de revues scientifiques (Beyer, 1982 ; Hodgkinson *et al.*, 2001) ont été consacrés à ce que certains qualifient de « dérive » de la recherche. Ces critiques sont souvent nuancées selon les sous-disciplines et ne sont pas partagées par tous les observateurs. Il n'en reste pas moins qu'un effet important de ces critiques a été de remettre en question la notion traditionnelle d'impact conçu comme application des résultats de la recherche dans l'entreprise et ainsi d'aboutir à une conceptualisation renouvelée et à de nouvelles pratiques. La création de chaires de recherche à l'université ou dans les BS permet, par exemple, de concilier les exigences académiques et de répondre aux besoins de recherche d'entreprises partenaires. Souvent les appels d'offres concernant la recherche, au niveau européen ou national, incluent dans leurs critères d'évaluation la prise en compte (voire l'association) du point de vue de parties prenantes. Ces « bonnes » pratiques peuvent aussi « compliquer » la vie du chercheur. Pascale Bueno Merino

et Tamym Abdessemed font part des « injonctions paradoxales » auxquelles sont soumis les enseignants-chercheurs des écoles de commerce. D'un côté, on leur demande de publier dans des revues scientifiques de gestion avec les hautes exigences méthodologiques que ces revues imposent, de l'autre on attend d'eux également qu'ils démontrent que leur recherche est en prise avec le monde des affaires ou les communautés locales. Une initiative de la Fnege, reprise par l'EFMD³, le BSIS⁴, s'est fixé pour objectif de mesurer l'impact d'un établissement supérieur de gestion sur son environnement local. Toutes les dimensions de l'activité de la BS sont prises en compte, ce qui inclut la recherche. Ainsi le chercheur qui avait auparavant l'ambition de publier dans des revues anglo-saxonnes peu tournées vers le cas français, doit maintenant justifier que sa recherche est également utile aux PME de son agglomération ou de son département...

V – UNE CONCEPTUALISATION ÉLARGIE

En premier lieu, certains ont pu faire remarquer que parfois la recherche en gestion avait un impact direct du fait de son *caractère performatif*, c'est-à-dire qu'elle ne se contentait pas de décrire ou d'expliquer les lois qui régissent le monde des affaires mais qu'elle « créait de la réalité » (Cabantous et Gond, 2011). L'un des exemples les plus célèbres est relatif à la découverte en 1973 par Blake et Scholes de la valeur des options sur les marchés de

dérivés (Callon, 2007 ; MacKenzie, 2006). Cette découverte d'une formule scientifique n'a pas « expliqué » les valeurs constatées mais elle a contribué à aligner les valeurs réelles sur les valeurs théoriques.

En second lieu, d'autres ont pu s'interroger pour savoir « à qui profite la recherche en gestion ? » La quête des bénéficiaires élargit la conception traditionnelle selon laquelle les seuls bénéficiaires de la recherche en gestion seraient les dirigeants et les managers des entreprises (Aguinis *et al.*, 2012, 2014). Les étudiants, par exemple, sont également concernés par l'impact de la recherche et la contribution au présent numéro de François Guérin et Hédia Zannad démontre que le lien entre recherche et pédagogie est plus complexe qu'il n'y paraît. Si des risques existent que les exigences de la recherche soient tellement fortes qu'elles s'exercent au détriment de l'enseignement (auquel cas on est fondé à évoquer un impact négatif) il est également possible d'envisager une fertilisation croisée entre les deux. Frédérique Allard et Ketty Bravo proposent également d'envisager concomitamment l'activité de recherche et d'enseignement à partir d'un concept nouveau, « l'alteraction ». Pour elles, il s'agit d'une démarche dont un des impacts vise à l'autonomisation des personnes engagées dans le processus de recherche. Les entreprises publiques sont évidemment concernées par les retombées de la recherche, ce qui est naturel puisqu'elles sont avant tout des entreprises mais le monde politique en tant que tel peut également bénéficier de l'impact positif de la recherche en gestion. Il ne faut pas ici prendre en

3. European Foundation for Management Development.

4. Business School Impact System.

considération uniquement l'extension de l'application des outils de gestion à la sphère administrative, par exemple le nouveau management public qui vit le jour au Royaume-Uni dans les années soixante-dix avant d'atteindre la France dix ans plus tard. Il s'agit également de l'aide que les décideurs politiques peuvent demander aux chercheurs en gestion avant, par exemple d'arrêter une politique nationale. Laurent Livolsi et Nathalie Fabbe-Costes évoquent le cas de la stratégie logistique nationale qui a été mise en place en 2013. Cet article est un véritable plaidoyer pour l'engagement des chercheurs dans les processus d'élaboration des politiques publiques. Force est de constater que c'est actuellement assez rare en France. On fait davantage appel à des chercheurs en médecine pour arrêter des politiques de santé, à des chercheurs en droit avant de modifier (par exemple) le code du travail et plus encore à des chercheurs en économie, dont le Conseil d'analyse économique constitue le fer de lance, qu'aux chercheurs en gestion lorsque des politiques de gestion sont arrêtées. Certes, la conclusion de l'article n'est pas très optimiste puisque les auteurs constatent également que cet engagement est « chronophage » et qu'« il n'y a pas de reconnaissance de ce type de production au sein de la communauté académique »

VI – LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

À l'heure de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) la recherche en gestion doit également prendre en compte *l'impact de l'entreprise sur l'environnement et la société* en général (Igalens, 2012 ; Capron et Quairel-Lanoizelée, 2007). Cet

élargissement ne va pas de soi car il remet en cause de nombreuses idées qui prévalaient avant le début du siècle. L'idée, par exemple, que le chef d'entreprise puisse avoir des responsabilités à l'égard de salariés qui ne sont pas ceux de son entreprise mais ceux de ses fournisseurs ou sous-traitants. Ou encore le fait qu'il soit responsable de grands problèmes environnementaux qui, on le sait, se posent à l'échelle de la planète, par exemple le réchauffement climatique par émission de gaz à effet de serre. L'impact de la recherche en gestion élargit son horizon pour être en phase avec les exigences de la RSE. Dans ce numéro, François Fulconis, Gilles Paché et Emmanuelle Reynaud plaident ainsi pour une nouvelle forme de croissance économique en présentant les apports des recherches en logistique et « supply chain management » à l'économie circulaire.

Pour certains auteurs, la théorie qui sous-tend la RSE est la théorie des parties prenantes (Freeman, 1984 ; Roberts, 1992). D'autres lui contestent le statut de théorie (Tirole, 2001) mais, concernant l'impact de la recherche, cette théorie présente l'avantage d'attirer l'attention sur tous les acteurs qui sont concernés, directement ou indirectement, par cette activité. Au premier rang de ces acteurs on oublie parfois de souligner le rôle des associations académiques. Dans le cas des États généraux du Management, elles sont les acteurs principaux de l'animation scientifique, de même qu'elles s'efforcent d'entretenir des contacts avec les milieux professionnels correspondant à leur discipline. Pour prendre l'exemple de la gestion des ressources humaines, l'association académique (AGRH, 1 000 membres) entretient des contacts étroits avec

l'association professionnelle (ANDRH, 5000 membres). Par cette proximité (qui est déclinée en province) les vingt groupes thématiques de recherche de l'AGRH sont régulièrement irrigués de problématiques de recherche en phase avec les besoins des entreprises. Aux États-Unis, il existe un institut, le Marketing Science Institute (financé par les directions marketing des grands groupes) qui publie tous les deux ans une liste de sujets et propose des financements. En France, la proximité des associations académiques avec les places financières est étroite. Généralement, on peut considérer que la distance est plus grande entre associations académiques (AGRH et AFI par exemple) qu'entre elles et les milieux professionnels. L'impact de la recherche en gestion constitue donc un sujet protéiforme qui

relève tout autant de la sociologie des sciences que de la science politique, de l'histoire des sciences sociales et, bien sûr, des sciences de gestion, elles-mêmes. Ce numéro spécial apporte une contribution sans prétendre définir une position et encore moins une conclusion. Il témoigne essentiellement de la diversité des approches que le thème a suscitées et il dessine plusieurs « avenues » de recherche portant à la fois sur les apports d'une discipline à une autre, sur la fertilisation croisée entre enseignement et recherche, sur les contributions de notre discipline à l'action politique, sur la compréhension des mécanismes par lesquels les résultats d'une recherche améliorent ou transforment la pratique et enfin, sur les difficultés que soulèvent certaines de ces perspectives.

BIBLIOGRAPHIE

- AACSB. (2013). Eligibility Procedures and Accreditation Standards for Business Accreditation.
- Aguinis H., Shapiro D.L., Antonacopoulou E.P. et Cummings T.G. (2014). "Scholarly impact: A pluralist conceptualization", *Academy of Management Learning & Education*, vol. 13, n° 4, p. 623-639.
- Aguinis H., Suárez-González I., Lannelongue G. et Joo H. (2012). "Scholarly impact revisited", *The Academy of Management Perspectives*, vol. 26, n° 2, p. 105-132.
- Baulieu P. (2015). « Introduction », *La création de connaissance par les managers*, sous la direction de Beaulieu P. et Kalika P., Ed EMS.
- Bennis W.G. et O'Toole J. (2005). "How business schools lost their way", *Harvard Business Review*, vol. 83, n° 5, p. 96-104.
- Berry M. (2009). « Les mirages de la bibliométrie, ou comment scléroser la recherche en croyant bien faire », *Revue du MAUSS*, p. 227-245.
- Beyer J.M. (1982). "Introduction to the special issue on the utilization of organizational research", *Administrative Science Quarterly*, vol. 27, p. 588-590.
- Blanchard M. (2015). *Les écoles supérieures de commerce. Sociohistoire d'une entreprise éducative en France*, Classiques Garnier.

- Cabantous L. et Gond J.-P. (2011). "Rational decision making as performative praxis: Explaining rationality's eternal retour", *Organization Science*, vol. 22, n° 3, p. 573-586.
- Callon M. (2007). "What does it mean to say that economics is performative", *Do Economists Make Markets*, p. 311-357.
- Capron M. et Quairel-Lanoizelée F. (2007). *La responsabilité sociale d'entreprise, La découverte*.
- Chiappori P.A. (2011). *Le financement de l'enseignement supérieur, quel rôle pour les entreprises*, note de l'Institut des entreprises, Paris.
- Filliatreau G., Laville F., Ramanana-Rahary S., Taillibert M., Teixeira N. et Vincent R. (2009). *Indicateurs bibliométriques sur la production scientifique, en sciences de la vie, des institutions membres de l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN)*, Éd OST, Observatoire des Sciences et des Techniques, Paris.
- Franceschini F. et Maisano D. (2011). "Criticism on the hg-Index", *Scientometrics*, vol. 86, n° 2, p. 339-346.
- Freeman R.E. (1984). *Strategic Management: a stakeholder approach*, Pitman, Boston.
- Garfield E. (1979). "Is citation analysis a legitimate evaluation tool?", *Scientometrics*, vol. 1, n° 4, p. 359-375.
- Gibbons M., Limoges C., Nowotny H., Schwartzman S., Scott P. et Trow M. (1994). *The new production of knowledge: The dynamics of science and research in contemporary societies*, Sage, London.
- Gingras Y. (2014). « Les dérives de l'évaluation de la recherche: du bon usage de la bibliométrie », *Raisons d'agir*.
- Gomez-Mejia L.R. et Balkin D.B. (1992). "Determinants of faculty pay: An agency theory perspective", *Academy of Management Journal*, vol. 35, n° 5, p. 921-955.
- Hirsch J.E. (2005). "An index to quantify an individual's scientific research output", *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 102, n° 46, p. 16569-16572.
- Hodgkinson G. P., Herriot P. et Anderson N. (2001). "Re-aligning the stakeholders in management research: lessons from industrial, work and organizational psychology", *British Journal of Management*, vol. 12, p. 41-48.
- Igalens J. (sous la direction de) (2012). *La responsabilité sociale des entreprises : Défis, risques et nouvelles pratiques*, Éditions Eyrolles.
- MacKenzie D. (2006). "Is economics performative? Option theory and the construction of derivatives markets", *Journal of the History of Economic Thought*, vol. 28, n° 1, p. 29-55.
- Mintzberg H. (2004). *Managers, not MBAs: A hard look at the soft practice of managing and management development*, Berrett-Koehler Publishers.

- Roberts R.W. (1992). “Determinants of corporate social responsibility disclosure: An application of stakeholder theory”, *Accounting, Organizations and Society*, vol. 17, n° 6, p. 595-612.
- Starbuck W.H. (2005). “How much better are the most-prestigious journals? The statistics of academic publication”, *Organization Science*, vol. 16, n° 2, p. 180-200.
- Tirole J. (2001). “Corporate Governance”, *Econometrica*, vol. 69, p. 1-35.
- Verstraete T. (2007). « À la recherche des sciences de gestion », *Revue française de gestion*, vol. 33, n° 178-179, p. 91-105.
- Ziman J. (2000). *Real Science. What it is, and what it means*, Cambridge University Press, Cambridge.